

Orléans, le 21 mars 2023



À Monsieur le Recteur de l'académie d'Orléans-Tours
Rectorat Orléans-Tours
21 rue Saint-Etienne
45043 ORLEANS CEDEX 1

En copie à,
Monsieur Bertrand Secrétaire général adjoint, directeur des Ressources Humaines
et Monsieur Péan, doyen des IA-IPR

Objet : Certification Cambridge et convocations de professeurs d'anglais

Monsieur le Recteur,

Le 16 décembre dernier nous écrivions à Monsieur Bertrand et monsieur Péan au sujet d'une formation obligatoire pour des professeurs d'anglais afin qu'ils soient de potentiels correcteurs d'une certification de langue privée et facultative peu voire pas reconnue : la certification Cambridge. Nous rappelons simplement ici que nous demandons que seuls les professeurs volontaires soient concernés par ce type de convocation.

Sans réponse de la part de vos services à ce jour, nous apprenons que, par délégation, vous convoquez de nombreux professeurs, opposés au principe de cette certification, pour la corriger les 13 et 14 avril. Au moment où les professeurs ressentent que leur métier est dévalorisé dans la société, sont moins satisfaits dans leur travail que la moyenne des français ayant un emploi (DEPP, octobre 2022) et que nous connaissons les difficultés de recrutement de nouveaux professeurs, il nous semble dangereux d'ajouter des éléments qui dégradent le sens que nous donnons à nos métiers et accroissent les risques d'un épuisement professionnel.

Dans l'urgence, nous demandons à ce que les personnels qui demandent l'annulation de cette convocation l'obtiennent sans délai ni remarque négative. À court terme nous demandons la fin de ces pratiques qui ne participent pas à élever la qualité de l'enseignement dispensé dans les établissements et qui ne relèvent pas du Service Public.

Veillez croire, Monsieur le Recteur, en notre attachement au service public d'éducation nationale.

Joanna Pfeiffer & Antonin Pannetier,
co-secrétaires académiques du SNES-FSU Orléans-Tours